



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

PREMIÈRE PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **SI Ste-Anne no 3 SA en liquidation, Romont (FR)**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3. Date de la décision: 04.10.2012
4. Echéance de préavis des créances: **26.11.2012**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
c/o Maître Bruno de Weck, 12, Bd de Pérolles / CP 720,
1701 Fribourg
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Il est d'ores et déjà envisagé de procéder à une répartition anticipée après un délai de trois mois suivant la troisième publication de cet avis conformément à l'art. 745 al. 3 CO.

Maître Bruno de Weck, Notaire
1700 Fribourg

00825961



Montag - Lundi - Lunedì, 22.10.2012, No 205, Jahrgang - année - anno: 130

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)